ALTRALANG Journal
e-ISSN: 2710-8619 p-ISSN: 2710-7922
Volume 8 Issue 2 / October 2026 pp. 675-684

Les besoins langagiers des étudiants de l'ESCF de Constantine en français économique à l'ère des startups : enjeux et perspectives à la lumière de l'arrêté ministériel n° 1275

Khadidja Hana Sahli*
École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine, Algeria
ksahli@escf-constantine.dz

Received: 29/06/2026, **Accepted:** 25/10/2026, **Published:** 31/10/2026

Business French Language Needs of Students at the Higher School of Accounting and Finance (ESCF) in the Era of Start-Ups: Challenges and Prospects under Ministerial Decree No. 1275

ABSTRACT: *The rapid expansion of the Algerian startup ecosystem, accelerated by Ministerial Decree 1275, has created a mismatch between traditional language instruction and the practical demands of the modern business world. For higher education institutions specializing in management and finance, this shifts the focus of teaching Languages for Specific Purposes (LSP). Today's students require a high degree of communicative agility and oral proficiency particularly the ability to deliver compelling business pitchesto successfully navigate incubators and entrepreneurial ventures. Drawing on fifteen years of firsthand instructional experience at the Higher School of Accounting and Finance (ESCF) in Constantine, this study examines the ongoing adaptation of the entire Economic French Curriculum and its various syllabi. While the current curriculum possesses foundational strengths, an evaluation against contemporary business needs reveals opportunities for shifting from strictly textual analysis toward interactional fluency. To bridge this gap, this paper analyzes the national curriculum and proposes specific instructional update, focusing on the introduction of structured discursive engineering workshops. Additionally, it re-examines the role of the Moodle platform, demonstrating how it can move beyond a static repository for lecture notes to function as an interactive environment for developing professional public speaking skills.*

KEYWORDS: Action-based approach, Decree 1275, Discursive engineering, French for Specific Purposes (FOS), Moodle

RÉSUMÉ : *En Algérie, la mise en œuvre de l'Arrêté 1275 oriente résolument l'université vers l'écosystème des startups, redéfinissant ainsi les exigences de l'enseignement des langues face aux réalités économiques du terrain. Au sein des grandes écoles de gestion comme l'ESCF de Constantine, le Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) doit désormais dépasser le cadre académique traditionnel. Les étudiants, appelés à intégrer des incubateurs ou à créer leur entreprise, ont un besoin immédiat d'aisance orale et d'agilité communicationnelle pour défendre leurs projets, notamment à travers l'exercice du pitch. En nous appuyant sur quinze années d'enseignement du français économique au sein de notre institution, nous avons analysé les syllabus actuels afin d'en évaluer les forces et les limites face à ces nouveaux impératifs. Cette contribution formule des propositions concrètes d'ingénierie pédagogique axées sur des ateliers de scénarisation discursive. Enfin, nous montrons comment optimiser l'usage de la plateforme Moodle pour qu'elle devienne un véritable laboratoire pour l'entrainement à la prise de parole professionnelle.*

MOTS-CLÉS : Approche par l'action, arrêté 1275, Français économique, ingénierie discursive, Moodle

* Corresponding author
ALTRALANG Journal / © 2026 The Author(s). Published by the University of Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, Algeria.
This is an open access article under the CC BY license (http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

Introduction :

L'enseignement supérieur en Algérie subit aujourd'hui une recomposition structurelle profonde, s'éloignant à grands pas du modèle classique de la transmission académique pour s'aligner sur les impératifs de l'économie de la connaissance. Cette trajectoire, longtemps orientée vers la formation de cadres destinés au salariat, a trouvé son point de bascule politique et pédagogique dans l'application de l'arrêté ministériel n° 1275. En articulant le diplôme autour de la création d'une startup ou du dépôt d'un brevet, ce dispositif ne révolutionne pas seulement les modalités d'évaluation en fin de cycle : il modifie en profondeur la trajectoire même de l'étudiant, transformant le rédacteur passif d'un mémoire théorique en un porteur de projet incubé.

Cette transition majeure se donne à voir de manière particulièrement nette à l'École Supérieure de Comptabilité et de Finance (ESCF) de Constantine. Dans cet établissement voué aux sciences de gestion, un constat s'impose d'emblée : si la technicité en comptabilité ou en audit cette indispensable « hard expertise » reste le fondement du parcours, elle s'avère désormais insuffisante face aux réalités économiques émergentes. Pour lever des fonds, convaincre un jury d'incubation ou s'imposer sur les marchés, la maîtrise de la langue de spécialité quitte sa fonction secondaire pour s'imposer comme la compétence transversale maîtresse, celle qui conditionne la viabilité du projet.

Pourtant, la réalité de notre pratique quotidienne, forte de quinze années passées à dispenser le module de « Français économique », met en lumière un véritable angle mort didactique. Le programme officiel, historiquement calibré pour des profils administratifs et centré sur des compétences scripturales classiques comme le compte rendu ou la correspondance commerciale, se heurte de plein fouet aux besoins immédiats des étudiants-entrepreneurs. Ces derniers n'évoluent plus dans une logique d'intégration hiérarchique dictée par un discours de soumission formel. Ce qu'ils réclament, c'est une agilité communicationnelle immédiate, une force de persuasion orale et une aisance multimodalité pour imposer leur vision lors d'un exercice décisif : le pitch.

C'est précisément là que se cristallise notre recherche, qui s'articule autour de la problématique suivante : *dans quelle mesure le syllabus national de français économique, tel qu'il est dispensé en Grande École, répond-il encore aux exigences pragmatiques de l'arrêté 1275 ? Et, par corollaire, selon quelles modalités repenser ce cadre pour accompagner le passage des étudiants d'une posture de réception analytique à celle de locuteurs entrepreneuriaux autonomes ?*

À cet égard, nous formulons une double hypothèse. D'une part, le syllabus actuel, par son ancrage rigide dans l'écrit formel et la correction morphosyntaxique stricte, génère un effet inhibiteur qui pénalise directement la performance orale. D'autre part, nous soutenons qu'une hybridation pédagogique ciblée, associant l'ingénierie discursive en présentiel à une re-scénarisation actionnelle de la plateforme Moodle, offre une réponse efficace pour résorber cette fracture méthodologique.

Pour valider ces propositions, notre étude se déploiera selon une progression en trois temps. Nous poserons tout d'abord les repères théoriques de cette refonte systémique au regard des défis de l'arrêté 1275. Nous procéderons ensuite à l'analyse critique de notre corpus de terrain et des besoins exprimés par les apprenants. Enfin, nous exposerons les contours d'un dispositif didactique renouvelé, fondé sur la complémentarité entre ateliers discursifs et laboratoires virtuels de prise de parole.

1. CADRE THÉORIQUE : L'ENJEU STRATÉGIQUE DES LANGUES EN GRANDE ÉCOLE :

1.1. La refonte systémique de l'enseignement supérieur algérien : le catalyseur de l'arrêté 1275

La trajectoire actuelle de l'enseignement supérieur en Algérie est sous-tendue par une volonté politique profonde de rupture avec le modèle historique de l'institution purement diplômante, lui préférant désormais le paradigme émergent de l'université entrepreneuriale. Cette transition structurelle trouve son principal vecteur d'application dans l'arrêté ministériel n° 1275 du 27 septembre 2022, qui, à travers le dispositif « un diplôme, une startup / un diplôme, un brevet », dépasse le simple aménagement technique

des évaluations de fin de cycle pour consacrer une véritable révolution épistémologique. En s'affranchissant des schémas descendants d'acquisition des connaissances, ce texte législatif redéfinit la nature même du projet de fin d'études : celui-ci ne s'articule plus autour d'une exégèse académique traditionnelle ou d'une simple compilation documentaire, mais s'inscrit impérativement dans un processus d'incubation. L'horizon de l'étudiant se déplace ainsi de la seule validation théorique vers la création d'entreprises innovantes ou le dépôt de titres auprès de l'INAPI, matérialisant l'ensemble de sa production académique sous la forme d'un livrable économique directement viable : le « Business Plan ».

Ce basculement institutionnel redéfinit par ricochet la mission pédagogique dévolue à l'École Supérieure de Comptabilité et de Finance (ESCF) de Constantine. Dès lors que la figure de l'étudiant-récepteur s'efface derrière la posture active de l'étudiant-entrepreneur, l'évaluation des compétences langagières ne peut plus s'enferrer dans les cadres normatifs de la grammaire structurale ou de la réception textuelle passive. L'enjeu didactique migre nécessairement vers la maîtrise de situations de communication professionnelles complexes, appréhendées non plus comme un exercice de style, mais comme une compétence transversale maîtresse dont dépend la viabilité même du projet entrepreneurial. C'est précisément cette reconfiguration des priorités sur le terrain qui impose de reconsidérer le statut et les fonctions de la langue de spécialité au sein des cursus d'excellence.

1.2. La Langue de Spécialité (LSP) : de la nomenclature terminologique à la culture de domaine

Dans un environnement de Grande École tel que l'ESCF, l'enseignement du français s'écarte des considérations esthétiques ou littéraires pour s'investir pleinement dans une démarche fonctionnelle. Le Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) y devient le canal par lequel l'expertise financière ou managériale s'opérationnalise et devient intelligible. Cette approche rejoint la définition de Jean-Paul Cuq (2003), qui caractérise cette démarche didactique comme s'adressant à des adultes pour qui la langue constitue un instrument de travail conditionnant directement la réussite d'un projet ciblé. Néanmoins, l'immersion en contexte commercial invite à dépasser cette seule dimension instrumentale. S'approprier le discours de la gestion implique l'acquisition de ce que Pierre Bourdieu (1982) qualifie de « capital linguistique », un vecteur de pouvoir et de légitimité professionnelle sans lequel un étudiant, fût-il auteur d'un bilan comptable parfait, perdrait toute crédibilité face à des investisseurs. C'est dans cette perspective que le FOU (Français sur Objectifs Universitaires) et le FOS interviennent non comme des disciplines ancillaires, mais comme des vecteurs fondamentaux d'autonomisation et de pouvoir socio-économique.

Pour analyser les besoins langagiers de ces apprenants, il convient de redéfinir la notion même de langue de spécialité, longtemps réduite à tort à de simples nomenclatures terminologiques. Si Pierre Lerat (1995, p. 20) définit d'abord la langue de spécialité comme « l'utilisation d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées », en précisant qu'elle n'est pas distincte de la langue générale mais caractérisée par des conditions de communication particulières, cette approche exclusivement notionnelle s'avère insuffisante dans le contexte d'une Grande École de commerce. C'est pourquoi notre cadre théorique s'adosse à la définition systémique de Michel Petit (2002), qui élargit le concept à la notion de « langue-culture de spécialité ». Pour cet auteur, la langue de spécialité ne se limite pas à un lexique technique, mais englobe la culture du domaine professionnel ciblé, appréhendée comme « *indissociable d'un domaine spécialisé, qui s'articule autour d'une communauté d'acteurs, d'un objet de connaissances scientifiques ou professionnelles, et de pratiques discursives spécifiques* » (Petit, 2002, p. 32).

L'enseignement du français économique à l'ESCF de Constantine doit par conséquent être repensé à l'aune de cette double filiation théorique. Il ne s'agit plus seulement d'amener les étudiants à traduire des termes comptables, mais de les doter des codes culturels et communicationnels de la communauté des experts financiers et des entrepreneurs. En articulant ces concepts sociologiques à cette approche hyper-spécialisée, l'appropriation du français économique ne relève pas de la simple maîtrise d'un code, mais de l'intégration d'un « habitus » professionnel. Pour un étudiant-entrepreneur confronté aux exigences de l'arrêté n° 1275, ce capital discursif devient une condition sine qua non de sa légitimité sur le marché ; sans

la conceptualisation et la verbalisation de son projet selon les normes attendues par les comités de labellisation, son expertise technique ou financière se trouve, de facto, invalidée. C'est précisément cette exigence de légitimité discursive, confrontée aux réalités de notre public, qui impose désormais de confronter cet ancrage conceptuel à une analyse rigoureuse des besoins observés sur le terrain.

1.3. L'analyse des besoins langagiers : un impératif d'adéquation situationnelle

Le cœur de notre démarche d'audit repose sur la notion d'analyse des besoins, qui constitue le fondement méthodologique de l'ingénierie du FOS. Comme l'a établi le chercheur suisse Robert Richterich (1975) dans ses travaux pionniers pour le Conseil de l'Europe, les besoins langagiers ne sont jamais des entités abstraites ou figées ; ils sont dynamiques et dépendent entièrement des situations réelles de communication :

« *L'analyse des besoins consiste à identifier les caractéristiques linguistiques et de communication dont un apprenant ou un groupe d'apprenants aura objectivement besoin pour accomplir des tâches spécifiques dans des situations de vie sociale ou professionnelle données. »* (Richterich, 1975, p. 45).

Dans le cadre de notre recherche-action à l'ESCF, cette définition p rend une résonance cruciale. L'introduction de l'arrêté 1275 a brutalement modifié ces situations réelles. En s'appuyant sur les travaux de Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette (2004), l'analyse des besoins doit collecter les données directement sur le terrain (l'incubateur) pour restructurer le syllabus. Si l'analyse des besoins révèle que l'étudiant doit pitcher son projet en temps limité devant un comité de labellisation, le syllabus ne peut plus se contenter de lui enseigner la rédaction d'un rapport de stage écrit.

Cette mutation des besoins s'inscrira pleinement dans la sociolinguistique du travail théorisée par Josiane Boutet (1995), qui met en évidence la place prépondérante du langage dans les nouvelles formes d'organisation économique :

« Le travail contemporain exige une part de plus en plus grande d'activités langagières. Le langage n'accompagne plus seulement le travail technique, il est devenu le travail lui-même à travers les activités de négociation, de persuasion et de traitement de l'information » (Boutet, 1995, p. 12).

En situation d'incubation à l'ESCF, cette analyse prend tout son sens : l'activité langagière de l'étudiant-entrepreneur, qu'elle se déploie sous forme de négociation ou de persuasion, s'érige en véritable matière première voire clé de voûte de l'existence et de la validation de sa future structure. Cette centralité nouvelle de la parole performative en milieu entrepreneurial ne transforme pas seulement la nature des besoins langagiers de nos étudiants ; elle consacre l'avènement de pratiques orales inédites qu'il convient désormais de caractériser.

1.4. L'émergence d'un nouveau genre discursif : le pitch

Cette nécessaire reconfiguration des objectifs pédagogiques trouve un écho direct dans les exigences communicationnelles du monde du travail contemporain. En effet, l'insertion professionnelle exige avant tout l'assimilation des codes propres à une « communauté discursive » (Moirand, 2007), définie par ses rituels langagiers et ses structures cognitives. Tandis que le Français des affaires traditionnel se structurait autour de genres textuels figés (à l'instar de la note de synthèse ou de la correspondance commerciale), l'avènement de l'écosystème entrepreneurial consacre l'émergence du pitch. Ce dernier peut être défini, au sens de Charaudeau (2001), comme un véritable « hyper-genre » discursif : il transcende les frontières du simple discours utilitaire pour encapsuler une matrice de sous-genres (*le teaser, le pitch deck, l'argumentaire commercial*) unifiés par une même visée pragmatique et persuasive.

Cette évolution discursive bouscule nos habitudes didactiques par son caractère fondamentalement multimodal. Au sens de Kress et van Leeuwen (2001), la multimodalité implique la convergence et l'intégration de multiples modes sémiotiques visuel, textuel et corporel pour co-construire le sens. Le pitch impose ainsi à l'étudiant la conduite simultanée du discours verbal, d'un support visuel (le «Pitch Deck ») et d'une performance scénique corporelle. Bien plus qu'un exposé linéaire, il constitue une architecture rhétorique dense, scandée par des actes de langage pragmatiques : problématiser un segment de marché, formaliser une proposition de valeur et attester d'une viabilité financière. Pour reprendre l'analyse de

Catherine Kerbrat-Orecchioni (2005) sur les interactions professionnelles, la démarche s'apparente à un exercice d'équilibriste où le locuteur se doit de légitimer son autorité (son ethos) tout en captivant son auditoire (pathos) dans un laps de temps condensé. Cette dynamique génère une charge cognitive substantielle que les configurations d'enseignement conventionnelles peinent encore à anticiper.

2. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE :

2.1. Nature de la recherche et posture épistémologique

Cette étude s'inscrit dans le paradigme de la recherche-action qualitative, articulée autour d'une approche à la fois critique et compréhensive. Notre démarche s'aligne sur le cadre conceptuel de Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette (2004), pour qui l'élaboration de programmes en Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) procède d'un mouvement dialectique constant entre l'analyse des situations cibles et la restructuration curriculaire.

Dans cette perspective, notre posture de recherche conjugue l'ingénierie de formation et une observation participante active. Cette dernière s'adosse à une solide expérience ancrée dans la pratique pédagogique et la coordination des enseignements de français au sein de l'École Supérieure de Comptabilité et de Finance (ESCF) de Constantine. L'objectif fondamental est d'interroger l'adéquation entre un dispositif de formation hérité matérialisé par le syllabus national et une rupture écosystémique exogène majeure, introduite par l'arrêté ministériel 1275 visant à promouvoir l'entrepreneuriat estudiantin.

2.2. Corpus et outils de collecte de données :

Afin de matérialiser cette triangulation, notre corpus d'investigation se structure autour de trois sources de données complémentaires, capturant les différentes strates du dispositif de formation :

- Les documents prescriptifs nationaux : Cet axe comprend l'ensemble des syllabus officiels régissant l'enseignement de la langue au sein de l'établissement. L'analyse de contenu cartographie ainsi : le tronc commun du premier cycle (les classes préparatoires des semestres 1, 2, 3 et 4) dédié au « Français Économique », le premier niveau du second cycle (la troisième année) centré sur le « Français Économique et Financier », et la fin de cursus (la cinquième année) consacrée au « Français des Affaires » la quatrième année marquant, quant à elle, une interruption institutionnelle du module de français. Ce corpus programmatique a été soumis à une analyse approfondie, focalisée sur la progression thématique et la formulation des objectifs d'apprentissage d'un cycle à l'autre.

- Le dispositif technopédagogique Moodle : Cette composante englobe l'architecture des cours de français hébergés sur la plateforme numérique institutionnelle de l'ESCF. Cet espace a fait l'objet d'un audit didactique et ergonomique ciblant spécifiquement la nature des activités proposées, les modalités d'interaction synchrone/asynchrone et les protocoles d'évaluation mis en œuvre.

- Les données de terrain (Besoins cibles) : Cet ancrage empirique repose sur un inventaire systématique des situations de communication réelles observées au sein de l'incubateur de l'école. Il documente de manière concrète les compétences discursives mobilisées par les étudiants lors des sessions de pré-labellisation, à l'instar des présentations de pitchs et des soutenances de « Business Plans ».

3. RÉSULTATS DE L'AUDIT : MISE EN ÉVIDENCE DU DÉCALAGE STRUCTUREL

3.1. L'illusion communicative du syllabus national : analyse thématique du contenu (voir Annexe A)

L'audit détaillé des syllabus officiels qui jalonnent le cursus (du premier cycle préparatoire jusqu'à la fin du second cycle), synthétisé en **Annexe A** de cette contribution, met en évidence une architecture curriculaire ambivalente. Avant d'en pointer les limites face aux exigences de l'écosystème entrepreneurial, il convient d'en souligner les atouts structurels incontestables, qui constituent un socle linguistique et conceptuel de premier ordre.

D'une part, ces programmes excellent dans l'acculturation macro-économique des apprenants à travers un ancrage terminologique rigoureux. L'introduction de notions pivots comme les mécanismes de l'inflation ou les indicateurs de croissance permet aux étudiants de s'approprier une langue de spécialité fine

dès le premier cycle. D'autre part, le dispositif s'appuie sur une sélection rigoureuse d'articles authentiques issus de la presse économique internationale de référence. Ces supports développent une solide compétence analytique à travers des activités systématiques de contraction de texte, à l'instar des résumés ou des synthèses de documents.

Cependant, ce haut niveau d'exigence académique engendre un paradoxe fonctionnel majeur. Bien que ces documents affichent explicitement des intentions communicatives au fil des semestres, leur structure interne et la répartition de leurs masses horaires restent globalement prisonnières d'une approche textuelle et exégétique traditionnelle, déconnectée des réalités pragmatiques du milieu entrepreneurial. L'examen approfondi de ce programme national fait ainsi apparaître une segmentation en quatre grands blocs thématiques majeurs dont la logique interne mérite d'être déconstruite.

- Du formalisme administratif à l'exégèse écrite :

En premier lieu, le bloc de la correspondance d'affaires et administrative, qui occupe une part substantielle des volumes horaires des classes préparatoires, consacre l'essentiel de ses séances à la structure formelle de la lettre commerciale, du courriel professionnel, du compte rendu et du procès-verbal. Cet enseignement promeut une langue essentiellement figée, descendante et calibrée pour la routine d'un cadre s'insérant dans une bureaucratie classique. Une telle posture s'avère de fait en rupture totale avec la réactivité et l'agilité communicationnelle exigées par l'écosystème d'une startup.

Ce conservatisme se trouve prolongé dans le second cycle par le bloc de l'analyse textuelle et de la contraction, adossé à la presse macro-économique internationale, notamment en troisième année avec le cours de « Français Économique et Financier ». Si cette approche impose l'exégèse linéaire comme méthodologie centrale pour entraîner l'étudiant à repérer des concepts clés et à en rédiger des synthèses écrites, elle montre rapidement ses limites face aux impératifs professionnels. Bien qu'une telle démarche forme d'excellents lecteurs analytiques, elle occulte la posture de « locuteur actif » dont le porteur de projet a prioritairement besoin pour défendre et valoriser son idée.

- Le détournement interactionnel et le système d'évaluation

Le troisième écueil réside dans le bloc des genres interactionnels détournés, traditionnellement illustré par l'exercice de l'interview ou des simulations de réunions. Bien que les syllabus mentionnent explicitement ces activités à visée orale, l'examen de leur mise en œuvre didactique concrète révèle un détournement textuel systématique. Ces genres oraux, par nature dynamiques et spontanés, se retrouvent réduits à de simples supports scripturaux servant d'ancrage pour réviser le discours rapporté ou les règles morphosyntaxiques de la passivation. Cette tendance académique pesante reste malheureusement visible jusqu'en fin de cycle, y compris au sein du module de « Français des Affaires » de la cinquième année.

Enfin, le bloc de l'évaluation terminale entérine définitivement cette asymétrie formative tout au long du parcours universitaire, car l'évaluation officiellement prescrite par les documents institutionnels repose de manière exclusive sur une épreuve écrite de deux heures, focalisée sur la restitution de définitions lexicales, la contraction de texte et la correction grammaticale. L'expression orale, compétence pourtant pivot et vitale dans la culture entrepreneuriale, se voit totalement privée de toute forme de pondération certificative dans l'ensemble des modules.

Synthèse de l'audit curriculaire

L'analyse transversale de cette répartition globale démontre une domination absolue de l'écrit, estimée à plus de **80 %** des charges horaires sur les quatre années d'enseignement. Le tableau suivant permet de schématiser et de synthétiser ce déséquilibre structurel mis au jour par notre audit :

Bloc thématique du syllabus	**Compétence ciblée par le programme**	**Réalité de l'impact didactique**	**Confrontation au terrain (Arrêté 1275 / Incubateur)**
Correspondance d'affaires	Scripturale/ administrative	Modèle bureaucratique figé	Inadéquation : Rupture avec l'agilité des startups.
Analyse textuelle (Presse)	Exégèse / synthèse	Formation de lecteurs passifs	Inadéquation : Absence de posture de locuteur actif. \|
Genres interactionnels	Simulation orale	Focalisation morphosyntaxique	Inadéquation : Oral réduit à un exercice de grammaire
Evaluation terminale	Restitution académique	Écrit de 2h (100% de la note)	Inadéquation: Zéro pondération pour le pitch de projet

En somme, l'ingénierie de formation actuelle tend à former les récepteurs passifs d'une économie macro-structurelle et textuelle. À l'inverse, le terrain de l'incubateur et les urgences pragmatiques dictées par l'arrêté 1275 exigent impérativement des acteurs autonomes et des locuteurs agiles d'une économie micro-entrepreneuriale en action.

3.2. Le poids de la remédiation linguistique normative au détriment de l'ingénierie discursive

L'audit de nos fichiers pédagogiques révèle un second résultat saillant. Face à l'hétérogénéité des niveaux initiaux des étudiants, les supports de cours surinvestissent la remédiation morphosyntaxique normative (révision des temps, concordance des modes, passivation) au détriment manifeste d'une véritable ingénierie discursive.

En se cantonnant ainsi à l'échelle micro-syntaxique de la phrase, la formation n'atteint jamais le niveau macro-discursif où se joue pourtant la réussite pragmatique de l'étudiant-entrepreneur. Louis Porcher (1987) soulignait déjà cette impasse en rappelant que l'évaluation d'une langue professionnelle doit se mesurer non pas à l'absence de fautes, mais bien à sa « *réussite pragmatique* » (p. 56).

Ce réductionnisme didactique contracte la compétence communicative en la réduisant à des exercices structuraux décontextualisés. Comme l'expliquait Robert Galisson (1980), réduire un discours de spécialité à un repérage formel « *prive l'apprenant de l'accès aux stratégies de communication réelles » (p. 74).*

Transposé aux urgences de l'arrêté 1275, ce traitement formel de la langue s'avère critique : il maintient l'étudiant dans une posture de récepteur passif de la norme grammaticale, alors que le terrain de l'incubateur exige un locuteur actif, agile et performant à l'oral.

3.3. L'architecture Moodle existante : un simple dépôt documentaire passif

L'évaluation du volet numérique sur la plateforme Moodle de l'ESCF confirme les limites de cette hégémonie textuelle. L'espace de cours virtuel y reproduit une structure essentiellement descendante et homomorphe au cours magistral traditionnel. Moodle y est ainsi majoritairement utilisé comme un dépôt d'archives passives (fichiers PDF ou Word, fiches de vocabulaire, manuels de référence).

Le numérique sert ici de canal de distribution documentaire plutôt que de levier interactif. Si des outils collaboratifs comme les forums, les espaces de discussion ou les QCM sont ponctuellement mobilisés par certains enseignants, ils restent structurellement configurés pour des livrables écrits ou de la vérification lexicale passive.

Les activités de production ou de co-construction orale authentiques demeurent ainsi marginales. Ce traitement numérique reste globalement déconnecté de la production de discours en situation réelle, où le stress et les codes de la négociation entrepreneuriale priment.

4. PROPOSITIONS DE REMÉDIATION : VERS UN DISPOSITIF ACTIONNEL ET DISCURSIF

Pour résorber le fossé constaté entre la formation universitaire et les exigences pragmatiques de l'arrêté 1275, nous préconisons une refondation curriculaire bidimensionnelle. Cette restructuration s'inscrit dans la perspective actionnelle définie par le Conseil de l'Europe (2001), envisageant l'apprenant comme un acteur social accomplissant des tâches spécifiques au sein d'une communauté professionnelle.

4.1. L'introduction d'ateliers d'ingénierie discursive (L'art du Pitch)

Cette réorientation suppose de substituer à l'analyse linéaire de textes macro-économiques des simulations globales centrées sur la micro-économie d'entreprise. Comme le souligne Chantal Parpette (2018), mettre les genres discursifs au cœur des formations en langues de spécialité permet de répondre directement aux besoins des cibles professionnelles réelles. Dans cette optique, l'intégration d'un atelier dédié à l'« Elevator Pitch » (le pitch d'ascenseur) contraint l'étudiant à une concision extrême, de 60 à 90 secondes, pour présenter son projet de fin d'études (PFE) innovant. Sur le plan langagier, l'effort analytique est alors porté sur la sélection rigoureuse des marqueurs lexicaux et sur l'élimination des structures périphrastiques passives.

À ce premier jalon s'ajoutent les simulations de « Pitch Deck » avec comités croisés. Organisé en étroite collaboration avec l'incubateur de l'école, cet exercice de 5 minutes place l'étudiant face à un jury simulé composé de pairs, jouant le rôle d'investisseurs, et de l'enseignant. Ici, la charge cognitive implique de synchroniser le discours verbal des sciences de gestion avec un support visuel dynamique, tout en s'entraînant à la phase hautement interactive des questions-réponses.

4.2. La re-scénarisation actionnelle de la plateforme Moodle

Pour que l'espace Moodle de l'ESCF devienne un véritable levier de remédiation, sa scénarisation doit passer d'un modèle d'apprentissage transmissif à un modèle constructiviste et collaboratif. Comme le rappelle Jean-Marc Mangiante (2015), l'ingénierie de formation en Français pour Objectifs Spécifiques (FOS) doit concevoir des tâches simulant fidèlement l'action professionnelle à travers les outils numériques d'hybridation.

Nous préconisons ainsi une restructuration de l'espace virtuel selon trois modalités interactives majeures, à commencer par l'implémentation d'une « Banque de Capsules Audio/Vidéo ». Au lieu de se limiter au téléchargement de textes, les étudiants sont invités à s'enregistrer à l'aide de leur smartphone ou d'outils intégrés à Moodle, puis à déposer de courtes vidéos de leurs simulations de pitch sur la plateforme. Cette démarche en asynchronie offre un droit à l'erreur indispensable pour lever les blocages psychologiques liés à l'expression orale en public, tout en pérennisant l'évaluation formative.

La deuxième modalité s'appuie sur le module « Atelier » natif de Moodle, lequel permet d'organiser une évaluation croisée anonyme entre étudiants. En s'appuyant sur une grille de critères co-construite avec l'enseignant intégrant le respect du temps, la clarté de la proposition de valeur, l'exactitude du lexique financier et la fluidité argumentative , les apprenants évaluent les prestations orales de leurs camarades. Cette démarche développe leur esprit critique tout en leur permettant d'assimiler les attentes discursives du marché de manière réflexive.

Enfin, la troisième modalité repose sur les forums de négociation commerciale synchrone. Conçus comme des espaces de simulation interactive, ils amènent les étudiants à défendre les indicateurs financiers de leur projet ou à répondre à des demandes de précisions formulées par l'enseignant, ce dernier incarnant un fonds de capital-risque. Moodle quitte ainsi son statut de bibliothèque passive pour devenir un prolongement dynamique et immersif de l'incubateur de l'école.

L'évaluation de ces dispositifs doit dès lors s'affranchir du barème strictement morphosyntaxique traditionnel pour embrasser une perspective dynamique où l'adéquation situationnelle prime. Cette orientation fait écho aux travaux de Francis Vanoye (1990) sur l'expression et la communication professionnelle :

« Convaincre un auditoire ne relève pas d'une simple maîtrise syntaxique, mais d'une adéquation fine entre l'intention de communication, la posture corporelle, le rythme de la parole et le choix des pivots argumentatifs » (Vanoye, 1990, p. 88).

En somme, c'est par cette synergie entre performance orale réelle et scénarisation numérique collaborative que la formation en Français Économique peut enfin doter l'étudiant-entrepreneur des compétences pragmatiques exigées par son écosystème.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Au terme de cette recherche-action, adossée à quinze années de pratique et d'observation fine au sein de l'École Supérieure de Comptabilité et de Finance (ESCF) de Constantine, la mise en œuvre de l'arrêté ministériel nº 1275 impose une refonte didactique immédiate. L'université entrepreneuriale ne peut désormais plus se satisfaire de modèles académiques rigides, structurellement centrés sur la seule exégèse textuelle ou sur une remédiation grammaticale normative décontextualisée.

L'audit critique de notre syllabus révisé valide pleinement nos hypothèses de départ en apportant une réponse précise à la problématique posée. Nos investigations confirment la nécessité d'opérer des changements langagiers profonds pour aligner une prescription nationale historiquement scripturale avec les besoins interactionnels des étudiants au sein de l'écosystème économique. Si le syllabus actuel présente des points forts indéniables en matière de structuration linguistique, le terrain exige désormais une performance orale immédiate, une multimodalité assumée et une agilité persuasive condensées dans l'exercice du pitch, là où l'attachement exclusif à l'écrit formel peut agir comme un facteur d'inhibition. Face à ce constat, le dispositif hybride proposé articulant ateliers d'ingénierie discursive en présentiel et re-scénarisation actionnelle de la plateforme Moodle démontre sa pertinence pour valoriser ces acquis tout en levant les blocages systémiques. En transformant la classe de français économique en un véritable espace de simulation des exigences du marché, cette approche dote enfin les étudiants du capital linguistique indispensable pour légitimer leur expertise technique.

Dès lors, les perspectives ouvertes par ce travail s'avèrent particulièrement prometteuses pour l'avenir de notre ingénierie de formation. Il s'agira désormais de mesurer scientifiquement l'impact direct de ces innovations didactiques sur le taux de labellisation effectif des projets de l'ESCF. Une telle évaluation, à la fois quantitative et qualitative, ouvrira la voie à une modélisation globale et transférable, capable d'essaimer cette méthodologie axée sur les besoins langagiers de l'étudiant-entrepreneur à l'ensemble des Grandes Écoles du paysage universitaire national.

Références

Book Chapters (Chapter or Article in Edited Book)

Bourdieu, P. (1982). Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques. Fayard.

Boutet, J. (1995). Paroles au travail. L'Harmattan.

Charandeau, P. (2001). Les genres textuels avec les genres discursifs et le problème de l'hyper-genre. Langages, (143), 24-34.

Cuq, J.-P. (2003). Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. CLE International.

Galisson, R. (1980). Des mots pour communiquer : Éléments de lexicologie pratique. CLE International.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). Le discours en interaction. Armand Colin.

Kress, G., & Van Leeuwen, T. (2001). *Multimodal discourse: The modes and media of contemporary communication. Arnold.

Lerat, P. (1995). Les langues spécialisées. Presses Universitaires de France.

Mangiante, J.-M. (2015). L'ingénierie de formation en FOS : du traitement des données de terrain à la conception des activités pédagogiques. Points Communs, (2), 12-24.

Mangiante, J.-M., & Parpette, C. (2004). Le Français sur Objectifs Spécifiques : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours. Hachette Supérieur.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). (2022). *Arrêté nº 1275 du 27 septembre 2022 portant mécanisme "un diplôme... une startup / un brevet"*. Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Moirand, S. (2007). Les discours de la presse quotidienne : Observer, analyser, comprendre. Presses Universitaires de France.

Parpette, C. (2018). Les genres discursifs au cœur des formations en langues de spécialité. Recherche et Pratiques Pédagogiques en Langues de Spécialité, 37(1), 45-58.

Petit, M. (2002). Éditorial : Quelques réflexions sur la fiction à substrat professionnel. ASp. Revue du GERAS, (35-36), 1-4.

Porcher, L. (1987). Champs de signes : Éléments pour une didactique de la culture. CREDIF.

Richterich, R. (1975). L'analyse des besoins de formation en langues étrangères : quelques aspects méthodologiques. In Le Français dans le Monde (pp. 41-46). Hachette / Larousse.

Vanoye, F. (1990). Expression et communication (Nouvelle éd.). Armand Colin.

Annexe A :

Syllabus officiel de Français économique (Documents Sources)

(Ce document de 10 pages est joint séparément en tant que fichier complémentaire attaché à la soumission.)

Lien :
https://drive.google.com/file/d/1_3F3zxDbSfmaGVzYWnWrMRmTFWmUqB5q/view?usp=sharing